

## ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur FAGE Jean-Michel, Garde Champêtre Chef, atteste avoir constaté l’affichage sur les panneaux communaux de Bédoin (Mairie, centre culturel Helen Adam, Hameau de Sainte-Colombe, Hameau des Baux) de l’arrêté N° MA-ARE-2021-102 en date du 15 avril 2021 sur le lancement de la procédure de modification N°2 du plan local d’urbanisme.

En foi de quoi est rédigée la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BEDOIN, le 19 avril 2021

Le Garde Champêtre Chef  
FAGE JM



## ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur PELLAT Frédéric, Garde Champêtre Chef Principal, atteste avoir constaté l’affichage pendant un mois sur les panneaux communaux (*Mairie, centre culturel Helen ADAM, Hameau de Ste Colombe, Hameau des Baux*) de l’arrêté N°MA-ARE-2021-102 en date du 15 avril 2021 sur le lancement de la procédure de modification N°2 du plan local d’urbanisme.

En foi de quoi est rédigée la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BEDOIN, le 20 mai 2021

**Le Garde Champêtre chef Principal  
PELLAT Frédéric**

